



## VISITE GUIDÉE

# Beaux-Arts de Paris

Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019

À 10h00

# École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris

## Les Beaux-Arts de Paris, symbole de l'enseignement artistique français et lieu d'exception

L'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, communément dénommée « Beaux-Arts de Paris » a été fondée en 1817. Jusqu'en 1968, l'École regroupait quatre disciplines : peinture, sculpture, gravure et architecture. En réponse à la crise de l'académisme portée par les conflits politiques, le ministre de la culture André Malraux créa huit unités pédagogiques d'architecture (UPA) réparties sur tout le territoire. Ce faisant, il brisait l'unité des disciplines des beaux-arts plastiques. Depuis, les unités pédagogiques ont été transformées en Ecole nationale supérieure d'architecture.

L'École des beaux-arts forme un vaste ensemble situé sur la rive gauche de la Seine, face au musée du Louvre, au cœur de Saint-Germain-des-Prés, dont les



bâtiments sont répartis sur plus de deux hectares, entre la rue Bonaparte et le quai Malaquais, et datent des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles et même, pour certaines parties, du XXe siècle.

On y retrouve la **chapelle**, qui est la construction la plus ancienne du site des Beaux-Arts, élevée à l'origine pour le couvent des Petits-Augustins ; le **Palais des Études** et sa **cour vitrée** ; l'**amphithéâtre d'honneur**, dans lequel on retrouve la fresque *L'Hémicycle des Beaux-Arts* peinte par Paul Delaroche ; la **Cour du Mûrier**, annexe de la chapelle, et sa **galerie** ; l'hôtel de **Chimay**, hôtel particulier situé sur le quai Malaquais faisant partie de l'École des Beaux-Arts depuis 1883.

Entre 1975 et 1985, le ministère de la Culture fit effectuer de nombreuses restaurations des bâtiments historiques, dont le Palais des Études, la Cour du Mûrier, la cour de l'hôtel de Chimay et la Chapelle.



Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 à 10h00

Rendez-vous devant l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris au 14 rue Bonaparte, 75006, Paris

Accès :

 Saint-Germain-des-Prés

5 € par personne (adhérents)  
10 € par personne (non adhérents)

**Visite limitée à 25 personnes**  
**Inscription par ordre d'arrivée des règlements.**

Inscription et règlement par carte bleue :  
[15 places disponibles, cliquez ici](#)

Inscription et règlement par chèque :  
10 places disponibles, envoyer votre règlement à Patrimoine-Environnement + un e-mail à [claudine.sebille@numericable.fr](mailto:claudine.sebille@numericable.fr)

**Patrimoine-Environnement** : association reconnue d'utilité publique qui œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine et des paysages dans toutes leurs diversités.

L'association conseille et assiste juridiquement ses adhérents. Elle intervient entre autre auprès des pouvoirs publics et participe aux débats nationaux.

Elle a aussi pour vocation d'informer et d'agir à travers des actions spécifiques comme par exemple l'organisation des Journées de Patrimoine de Pays et des Moulins et des ateliers thématiques.

L'organisation de visites guidées lui permet à la fois de faire découvrir des lieux originaux ou méconnus et de sensibiliser le grand public à la sauvegarde du patrimoine.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

 PATRIMOINE  
Environnement  
LUR-FNASSER

**Patrimoine-Environnement**  
**6-8, passage des Deux Sœurs - 75009 Paris**  
**01 42 67 84 00**  
**[www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)**